

Plan de protection sous Covid 19

1. Règles de base

- Tant que possible, combiner le télétravail et le travail en présentiel. Dans l'optique du télétravail, les outils suivants ont été identifiés afin de faciliter le travail : ligne téléphonique pro habituelle, outil de visio-conférence (jisti.meet), outils collaboratifs libres accessibles en ligne (colibris ou frama)
- Dans la mesure du possible, prendre le matériel nécessaire pour le télétravail en rentrant chez soi en cas d'imprévu lié au Covid-19 (auto-isolement, nouvelles directives, etc.).
- Il a été fixé un maximum de 7 collaborateur-trice-s au bureau ensemble et dans le respect des 1,5m de distanciation préconisés. Les collaborateur/trices peuvent se répartir dans les 2 « open-spaces » afin de faciliter le respect de ces distances. 4 personnes maximum dans le grand espace de travail, 3 personnes maximum à l'accueil.
- Un planning régulier est mis en place afin de définir le tournus des présences en fonction notamment des organisations familiales et personnelles de chacun-e et des tâches à accomplir https://lite.framacalc.org/9fiy-1d703k3tsp
- Les personnes vulnérables bénéficient d'une protection adéquate. Elles s'annoncent à leur responsable après avoir au préalable consulté un médecin.
- Si un-e collaborateur/trice ne se sent pas bien, il prévient tout de suite son/sa responsable et suit les consignes d'(auto)isolement de l'OFSP.

2. Hygiène des mains et nettoyage des locaux

 Un lavage des mains réguliers et soigneux est effectué en arrivant dans les locaux, avant et après chaque rendez-vous éventuel mais également tout au long de la journée. Rappel de la technique pour un lavage des mains efficace https://www.youtube.com/watch?v=zz3QE46YZ9c



Plan de protection sous Covid 19

- Un dérouleur de papier à usage unique est disponible dans chaque WC pour s'essuyer les mains.
- Un nettoyage régulier des poignées diverses, robinets, tables d'entretien, téléphones, claviers, machine à café et toutes surfaces régulièrement utilisées à l'aide d'un produit désinfectant est prévu. En l'absence de visiteurs, le nettoyage sera fait 2 à 3 fois par jour. En cas de rendez-vous, les zones concernées sont nettoyées par le/la collaborateur/trice ayant reçu un-e visiteur/teuse après son départ.
- Les locaux seront aérés très fréquemment.
- La **femme de ménage** procède au nettoyage des locaux une fois par semaine. Elle vient uniquement quand les locaux sont vides. Elle a à disposition un masque si elle le souhaite et le port de gants est obligatoire.

3. Port du masque et des gants

Des masques sont mis à disposition. Rappel pour une utilisation efficace des masques : https://youtu.be/m43iLzVGubw. Nos bureaux d'entretien sont munis de vitres en plexiglas.

 Nous avons défini que nous ne porterions pas de gants à l'interne et que nous ne l'imposerions pas aux personnes externes (car gel hydroalcoolique à l'entrée et lavage de mains fréquent). Il peut néanmoins être conseillé de porter des gants lors de la manipulation des poubelles et autres déchets.

4. Accueil du public

 Une procédure de pré-entretien reprenant les règles sanitaires et de distanciation est envoyée aux visiteur/teuses par mail au préalable du rendez-vous (un exemplaire est également affiché sur la porte d'entrée avec les affiches officielles de l'OFSP).





Plan de protection sous Covid 19

- Un marquage au sol est effectué pour s'assurer du respect des distances.
- Obligation pour chaque personne entrante de se désinfecter les mains : un flacon-pompe de gel hydroalcoolique activable avec le coude est en libre service à l'entrée.
- 2 visiteur/teuses maximum à l'accueil en simultané.
- Pas de journaux/magazines à disposition. Un panneau rappelle qu'il n'est pas possible de toucher ou de prendre les livres exposés dans la bibliothèque à l'entrée.
- · Aucune boissons n'est proposée.
- Un accès à des toilettes « visiteur/teuse » est possible. Le second toilette est exclusivement réservé à l'équipe.
- Les visiteur/teuses ne sont pas autorisés à accéder à l'open-space sauf si nécessité d'accès aux toilettes.

5. Salles de réunion

- 2-3 personnes uniquement par salle aux extrémités les plus longues des tables d'entretien. Des vitres en plexiglas sont installées.
- Désinfection/lavage des mains à l'entrée et sortie et désinfection des bureaux après chaque rendez-vous.
- Aération de chaque salle après un rendez-vous pendant au moins 10 minutes.
- Les entretiens peuvent s'effectuer en visioconférence lorsque c'est souhaité. Un entretien en visioconférence à la fois pour éviter les nuisances sonores.

